

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Interdiction de l'emploi du feu dans le département du Jura**

Lons-le-Saunier, le 15/09/2020

La sécheresse continue de s'intensifier dans le département du Jura. Le déficit hydrique lié aux faibles précipitations de ces derniers mois corrélé à des températures régulièrement aux dessus des normales saisonnières a conduit le Préfet à prendre un arrêté "Crise sécheresse" le 02 septembre 2020.

Les conditions météorologiques n'évoluent pas et sont toujours propices aux incendies de végétation. Les indicateurs liés au risque incendie des forêts (indice forêt météo) et de la végétation morte tels que les broussailles, herbacés ou forêts en dépérissements (indice éclosion propagation) atteignent régulièrement le niveau "sévère".

Les 46 % de surfaces boisées du département du Jura fragilisées par ce contexte climatique ainsi que par des attaques répétées de la pyrale du buis et des scolytes sur les épicéas ont conduit le Préfet à prendre un arrêté d'interdiction d'usage du feu le 11 août dernier sur l'ensemble du département.

**Vu la situation actuelle, le préfet décide de renouveler son interdiction de l'usage du feu dans le département du Jura pour une durée d'un mois à partir de sa signature.**

Restent autorisés les barbecues à l'intérieur des jardins d'habitation, et certains feux d'artifice après autorisation délivrée par les services de la préfecture.

Il est par ailleurs rappelé que l'auteur du feu est responsable de tous les dommages qu'il pourrait causer aux tiers.

Au vu du contexte actuel, la population est invitée à respecter scrupuleusement ces prescriptions.

Toutefois, des demandes de dérogations sont envisageables. Celles-ci sont à adresser à :

DDT du Jura – Service de l'Eau, des Risques, de l'Environnement et de la Forêt  
4 rue du Curé Marion – 39015 Lons-le-Saunier - 03 84 86 80 00

Pour plus de renseignements, vous pouvez également consulter le site Internet de la préfecture : <http://www.jura.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Bruit-Dechets-Publicite/Brulage-a-l-air-libre>

### **Direction des services du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.40

Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr

Bureau de la communication  
interministérielle et de la représentation de l'État